

Date :
Prénom et nom :

Section APPRENTISSAGE

COMPRÉHENSION ORALE | Stade 2 | Niveau 7

Domaine	Consommation et services
Situation	Achat de biens de consommation durable
Intention	Comprendre des informations reliées au problème de fonctionnement d'un électroménager ou d'un véhicule

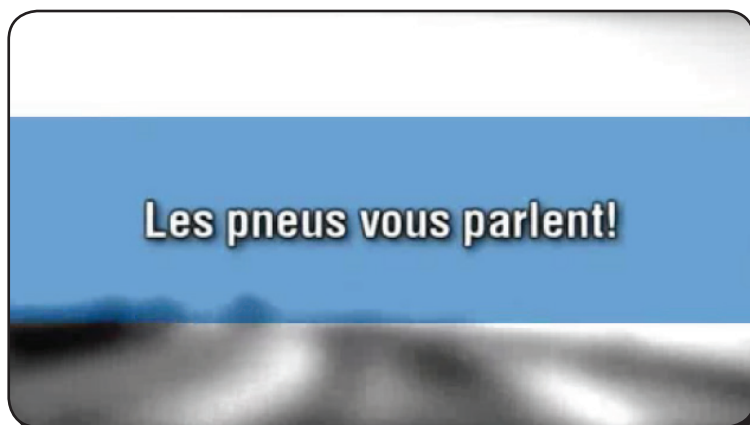
SUPPORT	Vidéo : • <i>Les pneus</i>
---------	--

Crédits iconographiques : Aki Koktas, CAA-Québec, Erick Hostachy, Etsy, Ji Yong-Ho, Julien Jaborska, Recyc-Québec, Recyclart, Shutterstock.com, Université de Montréal

Crédits vidéographiques : CAA-Québec

AMORCE

Lisez et observez le slogan de la vidéo *Les pneus*. Inférez le thème de la vidéo.



DÉCOUVERTE

Compréhension générale

- a)   Visionnez une première fois la vidéo *Les pneus*. Faites ressortir l'idée principale.
- b) Associez les illustrations aux mots ou aux groupes de mots.

	Illustrations			Mots
1.			A	une jante
2.			B	un manomètre
3.			C	un sous-gonflement des pneus

CONSOMMATION ET SERVICES | Achat de biens de consommation durable

4.			D	un volant
5.			E	l'usure des pneus
6.			F	un balancement des pneus
7.			G	un véhicule

Compréhension détaillée

- a)   Visionnez l'extrait 1 de la vidéo *Les pneus*. Déterminez la conséquence possible selon l'état du pneu.

Extrait 1 : le spécialiste		
	État du pneu	Conséquences
1.	 Le pneu sous-gonflé provoque...	☐ une vibration au niveau du volant. ☐ l'endommagement de la jante. ☐ l'endommagement du pneu.
2.	 Le pneu usé provoque...	☐ une vibration au niveau du volant. ☐ l'endommagement de la jante. ☐ l'endommagement du pneu.
3.	 Le mauvais balancement des pneus provoque...	☐ une vibration au niveau du volant. ☐ l'endommagement de la jante. ☐ l'endommagement du pneu.

CONSOMMATION ET SERVICES | Achat de biens de consommation durable

- b)   Visionnez l'extrait 2 de la vidéo *Les pneus*. Associez les causes de l'usure aux conséquences qu'elles entraînent.

Extrait 2 : les types d'usure		
	Les causes de l'usure	Conséquences
1.	Le sous-gonflement use le pneu...	☐ de chaque côté. ☐ au centre. ☐ plus d'un côté que de l'autre.
2.	Le surgonflement use le pneu...	☐ de chaque côté. ☐ au centre. ☐ plus d'un côté que de l'autre.
3.	Le mauvais parallélisme use le pneu...	☐ de chaque côté. ☐ au centre. ☐ plus d'un côté que de l'autre.
4.	Le mauvais parallélisme ou l'absence de permutation use le pneu...	☐ de chaque côté. ☐ au centre. ☐ plus d'un côté que de l'autre.

CARACTÉRISTIQUES

- a)  Oralement, déterminez si le discours est de type incitatif ou informatif. Justifiez votre réponse.

	Énoncés	Incitatif	Informatif	Justification
1.	« L'entretien adéquat des pneus vous permet d'économiser. »			
2.	« Voici différentes usures de pneus. »			
3.	« Portez attention à vos pneus, ils vous parlent. »			
4.	« Le premier élément important, c'est de vérifier la pression des pneus avec un manomètre de qualité. »			

CONSOMMATION ET SERVICES | Achat de biens de consommation durable

- b)   Visionnez la vidéo *Les pneus*. Observez les marqueurs de relation. Classez les marqueurs selon leur valeur sémantique.

	Marqueurs	Temps	Cause	Conséquence	Condition	Addition	Concession
1.	si						
2.	donc						
3.	parce que						
4.	même si						
5.	quand						
6.	souvent						
7.	aussi						
8.	et						
9.	lorsque						

- c)   Visionnez à nouveau la vidéo. Trouvez les synonymes les plus appropriés aux mots entendus.

	Mots entendus	Synonymes
1.		briser, abîmer, détériorer
2.		échange, changement, substitution
3.		résultat de, issue de, conséquence
4.		dégradation, vieillissement, affaiblissement

CONSOMMATION ET SERVICES | Achat de biens de consommation durable

SYNTHÈSE

Remplissez la grille d'autoévaluation vous permettant de mesurer votre compréhension par la pratique réflexive.

Autoévaluation de la compréhension <i>Les pneus</i>				
Compétences développées				
Je comprends l'idée générale de la présentation du narrateur sur l'importance des pneus.	Je suis en mesure de comprendre les problèmes reliés à l'état des pneus.	Je comprends les causes de l'usure et ses conséquences.	Je suis en mesure de distinguer le discours injonctif et le discours informatif.	Je comprends le rôle des marqueurs et je suis capable d'identifier leur signification selon le contexte.
☐ maîtrisé ☐ besoin de renforcement ☐ questions	☐ maîtrisé ☐ besoin de renforcement ☐ questions	☐ maîtrisé ☐ besoin de renforcement ☐ questions	☐ maîtrisé ☐ besoin de renforcement ☐ questions	☐ maîtrisé ☐ besoin de renforcement ☐ questions
.....				
.....				
.....				

REPÈRES SOCIOCULTURELS

Les pneus hors d'usage.





RECYC-QUÉBEC
Par Sophie Cantin



Les pneus hors d'usage

Fiches informatives

1

CONTEXTE

Les pneus sont principalement composés de caoutchouc synthétique, un dérivé du pétrole, et de caoutchouc naturel, provenant d'arbres d'Amérique du Sud et d'Asie.

Le pneu radial fait son apparition sur le marché dans les années 1970. La structure en acier intégrée à sa composition augmente la durée de vie du pneu et représente un nouveau défi pour le recyclage de la roue moderne. Des fibres textiles sont également utilisées dans la fabrication des pneus, et de minces couches fibreuses permettent de conserver sa structure durant le moulage. L'ajout de soufre au caoutchouc améliore les propriétés d'élasticité et de résistance du pneu, mais complexifie toutefois son recyclage.

Le flux de pneus hors d'usage: ce que les Québécois génèrent chaque année Plus de 8 millions d'EPA¹ hors d'usage sont générés annuellement. De ce nombre, environ 1 million sont destinés au réemploi, à la revente au Québec ou à l'exportation et environ 7,5 millions sont récupérés aux fins de remoulage, de recyclage ou de valorisation.

Les pneus entreposés: ce que les Québécois ont jeté dans le passé En 2000, on estimait à plus de 25 millions le nombre de pneus hors d'usage entreposés au Québec. Par la suite, un inventaire du nombre de pneus entreposés au Québec a été effectué et les résultats démontrent que plus de 50 millions de pneus s'y trouvaient. Cet impressionnant volume s'est accumulé pendant une cinquantaine d'années, avant la création des programmes de gestion des pneus hors d'usage. Un total de 835 petits et de douze gros lieux d'entreposage ont été répertoriés. Depuis, plus de 780 petits sites ont été vidés, ainsi que 11 des 12 gros sites, pour un total de plus de 42 millions de pneus récupérés.

À ce jour, un seul lieu d'entreposage important n'est pas complètement vidé. Toutefois, il le sera au plus tard le 31 décembre 2012.

¹ Équivalent de pneus automobiles

PROBLÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE

Un pneu à l'enfouissement Le caoutchouc, les fibres et le métal des pneus demeurent stables lorsqu'ils sont enfouis. Ils se décomposent donc très lentement et ne produisent par conséquent ni lixiviat ni biogaz susceptibles de contaminer l'air, le sol ou la nappe phréatique à court terme. L'entreposage et l'enfouissement des pneus sont des activités interdites depuis 2000. La gestion des millions de pneus mis au rebut chaque année représente donc un défi.

Un pneu entreposé Entreposer des pneus comporte un risque environnemental en raison de l'ampleur des nuisances en cas d'incendie. Les pneus étant des produits dérivés du pétrole, leur combustion est très difficile à stopper. La fumée d'un pneu qui brûle contient des dioxines, des furannes et des hydrocarbures aromatiques polycycliques. Ces composés sont bioaccumulables et persistants, c'est-à-dire qu'ils ne se décomposent pas d'eux-mêmes et peuvent rester longtemps dans les organismes. Ils ne se retrouvent pas seulement dans l'air, mais aussi dans les résidus solides du feu. Ainsi, ils représentent un risque de contamination autant pour le sol que pour l'eau.

Bien que l'entassement de vieux pneus représente une source de pollution visuelle, c'est surtout pour des raisons de sécurité que les lieux d'entreposage ont été établis loin des agglomérations urbaines. Le Règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage prévoit en outre une interdiction d'enfouir ou d'incinérer des pneus et ferme les frontières du Québec à l'entreposage.

L'eau stagnante dans les lieux d'entreposage de pneus favorise l'incubation des moustiques. Ce problème en matière de santé publique a été considéré, si bien que RECYC-QUÉBEC a mis en place un programme de surveillance et de suivi du virus du Nil occidental, dont l'application était assurée par une firme spécialisée entre 2001 et 2006. À l'été 2007, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, qui gérait également depuis 2001 un programme de surveillance, a constaté un affaiblissement de l'activité de ce virus au Québec. Les interventions ont été considérablement réduites depuis.